



Association Pour l'Ouverture des Gares Entre Reims et Rethel (A.P.O.G.E.R.R.)

Assemblée Générale
Le Châtelet sur Retourne
21 novembre 2025

L'assistance est composée d'environ 30 personnes. On note en particulier la présence de : :

Madame Pascale **GAILLOT**, Vice - Présidente Région Grand – Est

Monsieur Jean-Michel **MAVEL**, Maire du Chatelet sur Retourne, Administrateur de l'A.P.O.G.E.R.R.

Madame Maryline **BAILLY**, Maire d'Heutréguville

Monsieur Romain **CHAMBORD**, Responsable de lignes TER pour le département des Ardennes (SNCF)

Emmanuel **BRODEUR**, Maire de Houdilcourt, représentant le Président de la Communauté de Communes du Pays Rethélois.

Madame Sylvie **MASSON**, 1^{ère} adjointe de la ville de Rethel

Association NATURE et AVENIR
Association LA BELLE VOIE

Le Président avait enregistré les excuses des personnes dont les noms suivent :

Monsieur Marc **LAMENIE**, Sénateur des Ardennes

Monsieur Lionel **VUIBERT**, Député des Ardennes

Monsieur Thomas SAMYN, Président de la Communauté de Communes du Pays Rethélois (C.C.P.R.)

M. Noël BOURGEOIS, Président du Conseil Départemental des Ardennes

M. Philippe **BAILLY**, Président de l'association « La Belle Voie »

Le Président **MARTIN** accueille l'assemblée et souhaite la bienvenue aux participants à cette 25ème Assemblée Générale de l'A.P.O.G.E.R.R., la dernière AG ayant eu lieu le 15 novembre 2024.

1 - RAPPORT MORAL

Le Président **MARTIN** aborde les points suivants :

- Composition du Conseil d'administration : pas de changement au jour de l'A.G.
- Mandat d'administrateurs à renouveler l'an prochain ; appel à candidatures qui peuvent se manifester pour tout adhérent à jour de sa cotisation
- Le rapport financier (résultat de l'exercice et trésorerie est adopté à l'unanimité. Les finances de l'association étant saines, il a été décidé cette année encore de ne pas faire appel de subventions auprès de communes.

2 – ELEMENTS D'ACTUALITE ET DE CONTEXTE

Pour rappel à l'assistance, les comptages effectués l'année dernière montrent une fréquentation toujours en hausse de la halte ferroviaire de Bazancourt : 397 871 voyages en 2024
(source : <https://ressources.data.sncf.com/pages/accueil/>)

Le Président fait un bref retour sur l'AG 2024 en rappelant cette annonce faite à la suite d'une étude réalisée par SNCF Réseau : le coût estimé du projet se montait alors à 26 millions d'euros !

Le même jour, 15 novembre 2024, la Région Grand – Est vote le financement d'une dernière étude de faisabilité, compte tenu en particulier du fait que deux nouveaux emplacements sont à l'étude pour positionner la future halte ferroviaire du Chatelet sur Retourne. La décision consécutive à cette étude est attendue pour juillet 2025.

Le 26 septembre 2025 est organisée une réunion d'étape à l'initiative de la Région Grand Est. Un troisième emplacement est envisagé et il est judicieux d'abandonner celui impactant le périmètre de la coopérative. Un premier chiffrage révèle un coût estimé à 8 millions d'euros.

Prochaines étapes :

- Constituer un comité des financeurs
- Engager l'étude de faisabilité
- Assurer la maîtrise foncière du projet

Le délai d'études et de réalisation annoncé par SNCF Réseau paraît bien long au regard de ce qui a été fait à Bazancourt.

3 - PLACE AU DEBAT

Williams **MARTIN** souligne une fois encore la richesse de la desserte de la halte de Bazancourt et les bénéfices du cadencement.

M. Emmanuel **BRODEUR** représente le Président de la CCPR, collectivité qui continue à supporter ce projet. La CCPR entre en négociation avec l'Etat et la Région Grand Est pour assurer le financement de l'étude (montant de 460 k€).

Mme Pascale **GAILLOT** souligne que l'étude déjà présentée par SNCF est technique, topographique. Elle précise que le Sous-Préfet des Ardennes a bien compris l'intérêt de ce projet. Pour le financement de l'étude de faisabilité, la Région Grand Est est décidée à financer au même niveau que la contribution de l'Etat.

Madame **GAILLOT** précise encore que la Région Grand Est n'a jamais encore fait procéder à l'ouverture d'une halte ferroviaire.

Une deuxième étude d'exploitation est lancée par la Région. Elle visera en particulier à déterminer comment la desserte de la future halte impactera la circulation sur la ligne Reims- Charleville-Sedan. Les conclusions de cette étude sont attendues début 2026.

Dans un souci de préservation de la coopérative, le projet d'implantation s'en rapprochant a été abandonné.

Pascale **GAILLOT** affirme que ce projet, dont on riait il y a 25 ans, recèle aujourd'hui suffisamment de potentiel pour justifier sa poursuite.

Elle indique encore que l'ouverture d'une ligne d'autocar Vouziers-Reims coûte 300 k€ par an.

Elle remercie enfin la persévérance dont fait preuve l'A.P.O.G.E.R.R. pour faire aboutir ce dossier.

M. Jean-Michel **MAVEL** estime que l'A.P.O.G.E.R.R. est fer de lance dans l'avancée de ce projet.

Enfin, Mme **MASSON**, représentante de la Ville de Rethel rappelle que la Région a décidé la suppression du guichet de la gare sans concertation préalable. Elle souligne que cette mesure ne convient pas à la population rethéloise qui est appelée à manifester le 22 novembre 2025.

La séance est levée à 22h40.